conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 1 de 6

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

RUDOL K 119

Utilisation de la substance/préparation

Klebstoff

1.2 Identification de la société/entreprise

Société : RUDOL-FABRIK Hermann Hagemeier

Rue: Sürther Str. 172 Lieu: D-50321 Brühl

Boîte postale : 17 04

D-50307 Brühl

Interlocuteur : Klaus Markus Téléphone : 02232-94592-0

Télécopie: 02232-945929

Ressort: Labor

Numéro de téléphone d'appel d'u 02232-945920

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (substance)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
203-806-2	110-82-7	cyclohexane	20-25%	F, Xn, Xi, N R11-65-38-67-50-53
205-500-4	141-78-6	Ethylacetat	20-25%	F, Xi R11-36-66-67
265-151-9		Naphta, mit Wasserstoff behandelt leicht, <0,1 Benzol	20-25%	F, Xn, Xi, N R11-38-51-53-65-67
200-662-2	67-64-1	Aceton	10-15%	F, Xi R11-36-66-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

3. Identification des dangers

Classification

Symboles: Facilement inflammable, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

Facilement inflammable.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Irritant pour les yeux et la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

4. Premiers secours

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 2 de 6

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Tout moyen d'extinction approprié

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle,aux produits de la combustion,aux gaz produits

Lors de l'utilisation du produit, des mèlanges vapeur/air explosifs/facilement inflammables peuvent se former. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Information supplémentaire

Enlever toute source d'ignition.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Information supplémentaire

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas fumer.

7.2 Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Próteger de gel.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition

conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 3 de 6

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
110-82-7	Cyclohexane	300	1050		VME (8 h)	
		375	1300		VLE (15 min)	

BAT-Paramètres de contrôle (TRGS 903)

N° CAS	Substance	BAT-Valeur		d´examen	Moment de la prise d'échantillons
67-64-1	Aceton	80 mg/l	Aceton	U	b
110-82-7	Cyclohexan	170 mg/g	Gesamt-1,2-Cyclohexan diol	U	c,b

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : translucide
Odeur : de solvant

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition : 68 °C
Point d'éclair : -14 °C
Limite inférieure d'explosivité : 1,3 vol. %
Limite supérieure d'explosivité : 11,0 vol. %
Pression de vapeur : 155 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C) : 0,85 g/cm³ Hydrosolubilité : insoluble

(à 20 °C)

conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 4 de 6

Viscosité dynamique :

1000 mPa·s

(à 20 °C)

Teneur en solvant

78,5%

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Risque de décomposition.: Pas de décomposition en utilisation conforme.

Information supplémentaire

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Oeil/lapin = Irritation légère des yeux

Effets sensibilisants

Sensibilisation: pas d'effets sensibilisants connus.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduaires; ne pas verser à même le sol

Mobilité

Le produit s'évapore facilement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

ADR/RID classe: 3

Panneau d'avertisement

No. danger: 33
No. ONU: 1133
Etiquetage: 3
ADR/RID Groupe d'emballage: III

conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 5 de 6

Nom d'expédition

KLEBSTOFFE, mit entzündbarem flüssigem Stoff (mit einem Flammpunkt unter 23 °C und viskos gemäß 2.2.3.1.4) (Dampfdruck bei 50 °C größer als 175 kPa)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Klassifizierungscode: F1

Zusatzinformationen: Sondervorschrift 640H

Transport maritime

 IMDG-Code :
 3

 No. ONU :
 1133

 Marine pollutant :
 mp

 EmS :
 F-E, S-D

 IMDG-Groupe d'emballage :
 III

 Etiquetage :
 3

Nom d'expédition

Adhesives

Transport aérien

 ICAO/IATA-DGR:
 3

 ONU/ID No.:
 1133

 Etiquetage:
 3

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne) :309IATA-Quantité maximale (avion de ligne) :60 LIATA-Instructions de conditionnement (cargo) :310IATA-Quantité maximale (cargo) :220 L

ICAO-Groupe d'emballage :

Nom d'expédition

Adhesives

15. Informations réglementaires

15.1 Etiquetage selon la directive CE

Indication de danger : F - Facilement inflammable; Xi - Irritant; N - Dangereux pour

l'environnement

Phrases-R

11	Facilement inflammable.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Phrases-S

09 Conserver	le récipient dans	s un endroit bien ventilé.
--------------	-------------------	----------------------------

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les Gas/Rauch/Dampf/Aerosol.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter

un spécialiste.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

37 Porter des gants appropriés.

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de

sécurité.

conforme 2001/58/CE

RUDOL K 119

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 1190 Page 6 de 6

15.2 Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux : 2 - pollue l'eau

1999/13/CE (COV): 78%

16. Autres informations

La liste des phrases R pertinentes

11	Facilement inflammable.
36	Irritant pour les yeux.
38	Irritant pour la peau.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour
	l'environnement aquatique.

Information supplémentaire

Les informations portées sont basées sur l'etat actuel de nos connaissances. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.

F - FR Date de révision : 02.03.2006